

FOCUS

LANGRES EN 1900

LANGRES. - Vue générale des Ecoles Communales (côté Sud)



3 LANGRES AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE

Une démographie en chute libre
Un paysage politique contrasté
Une nécessaire modernisation

6 L'ESSOR DE L'HYGIÉNISME ET SES CONSÉQUENCES

Démocratiser l'accès à l'eau potable
Les bains-douches
La qualité sanitaire des viandes
Le projet d'abattoir
Une rationalisation au service de l'hygiène
Un personnel qualifié

12 LE RENOUVEAU DU SYSTÈME ÉDUCATIF : ÉCOLES ET COLLÈGES LAÏQUES

Le processus de laïcisation
L'école du Boulevard

14 LES PROGRÈS TECHNIQUES ET LA POURSUITE DU DÉSENCLAVEMENT

L'essor des télécommunications
L'Hôtel des Postes

16 L'ANCRAGE LOCAL DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

Évolution du système bancaire
La singularité des Caisses d'Épargne
La Caisse d'Épargne de Langres

21 JEAN-ISIDORE KESSLER

1. LANGRES. - Rue du Petit-Cloître. Carte postale. Vers 1900. Coll Bibliothèque Marcel-Arland (BMA)

LANGRES AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, la France compte environ 39 millions d'habitants. Le développement industriel est, certes, bien entamé mais avec beaucoup de retard par rapport à des pays comme l'Angleterre ou l'Allemagne. La France reste donc très majoritairement rurale et la forte urbanisation qui accompagne l'industrialisation dans d'autres pays ne concerne réellement que Paris. À la même époque Langres compte quelques 10 000 habitants, groupés à 87 % à l'intérieur des remparts.

UNE DÉMOGRAPHIE EN CHUTE LIBRE

La ville continue à être caractérisée par trois composantes spécifiques :

- religieuse avec le siège de l'évêché, les nombreuses congrégations religieuses et les établissements d'enseignement à caractère confessionnel dont un petit et un grand séminaire ;
- militaire avec la présence en 1891 d'environ 2 400 militaires essentiellement basés à la citadelle ;
- commerciale avec 300 commerces de détails, 7 hôtels, 17 cafés proposant pour certains d'entre-eux de servir des repas, 4 marchés par semaine (un marché couvert est construit en 1890 sur l'actuelle place du Centenaire), 12 foires par an, essentiellement agricoles.

Sur le plan artisanal et industriel, marqué depuis le XVIII^e siècle par le départ progressif de la coutellerie vers les campagnes en particulier vers Nogent (en 1880 il ne reste que 15 couteliers à Langres), on assiste à une disparition des activités de tannerie (10 ouvriers seulement en 1880), mais perdurent de petites activités industrielles de scieries ou de tuileries.

En dehors des militaires et des religieux, la population active se compose de très nombreux ouvriers (ou « manouvriers »), de domestiques, d'employés (de magasins essentiellement), d'artisans, de commerçants, et de fonctionnaires (Langres ayant conservé sa sous-préfecture et ses tribunaux, on compte 115 fonctionnaires d'État en 1900).

Globalement, à la fin du XIX^e siècle on assiste à une diminution de la population langroise, essentiellement à cause du départ de militaires : ils étaient 2 996 en 1881, ils seront 1 934 en 1901, année du déclassement de la citadelle.

S'ajoutera le départ d'environ 550 personnes, des religieux pour la plupart, au moment de la laïcisation de l'enseignement et des lois de séparation de l'Église et de l'État.

Mais la population « civile » elle-même subit une diminution (8 860 en 1881 contre 7 991 en 1901). Elle résulte de divers facteurs dont la fin des grands travaux d'ouvrages militaires comme la citadelle ou la ceinture de forts, mais aussi d'ouvrages civils comme le canal et les quatre lacs-réservoirs.





1. Statue Diderot en 1885.
Photographie. Victor Petit.
Vers 1885. Coll particulière.

2. La porte Henri IV.
Carte postale. Vers 1900.
Coll particulière.

3. Maisons dans le quartier de Sous-Murs. Carte photo.
1924. Coll Bibliothèque
Marcel-Arland (BMA).

UN PAYSAGE POLITIQUE CONTRASTÉ

Sur le plan politique et social, la fin du XIX^e siècle est marquée en France par la proclamation de la III^e République en 1871 après la défaite face aux Prussiens et la chute du Second Empire.

L'Église catholique, qui avait été un appui inconditionnel de Napoléon III, soutient maintenant les droites (« République impie »). Ces positions vont exacerber l'opposition entre Républicains d'un côté et partisans de l'Église de l'autre. Elle débouchera sur un certain nombre de mesures et de lois visant dans un premier temps à enlever à l'Église le quasi-monopole qu'elle avait sur l'enseignement puis, plus largement, à opérer une séparation radicale entre l'Église et l'État.

Ce clivage au niveau national se décline localement à Langres. En 1884, pour le centenaire de la mort de Diderot, la Municipalité dominée à partir de 1878 par les Républicains et les Radicaux anticléricaux décide de faire ériger une statue en hommage au philosophe. Elle se heurte au parti cléricale qui considère Denis Diderot comme « mécréant » et « libertin ».

Les partisans de l'érection de la statue de Diderot sortiront vainqueurs de cette confrontation assez représentative des événements au niveau national. La statue, fabriquée dans les ateliers parisiens de Bartholdi, est finalement érigée en 1884 sur la place désormais appelée place Diderot et inaugurée en grandes pompes, en présence du ministre de l'Enseignement Public Armand Fallières.



UNE NÉCESSAIRE MODERNISATION

Sur le plan urbanistique, Langres reste marquée par un parcellaire, un tracé de rues, une architecture et globalement un aspect général hérités des siècles précédents, enfermée qu'elle est dans les remparts maintenus en état pour des raisons de défense.

Des progrès sont apportés par le pavage de quasiment l'ensemble des rues, par la mise en place d'un éclairage public utilisant le gaz obtenu par distillation du charbon, gaz produit dans l'usine construite en 1873 à la Collinière, en face du cimetière.

Au fil des rues, les bâtiments les plus imposants par leur taille sont très majoritairement des constructions religieuses : la cathédrale, l'église Saint-Martin, les nombreux couvents situés dans la partie nord de la ville, le petit séminaire, l'hôpital militaire (ex hôpital Saint-Laurent), le collège Diderot, etc. Seuls l'hôpital de la Charité, l'Hôtel de Ville et les nombreux hôtels particuliers construits entre le XVI^e et le XIX^e siècle font exception.

Si tous ces bâtiments occupent au total une grande surface de la ville, ce sont les immeubles et maisons plus modestes qui dominent en nombre.

L'habitat populaire se concentre dans certaines rues : Boulière, du Petit-Cloître, du Grand-Cloître, Lhuillier, de la Boucherie, Lelièvre et l'ensemble du quartier de Sous-Murs.

Dans ce dernier quartier, le recensement de 1846 relève :

- 62 maisons ;
- 114 ménages ;
- 982 individus (soit 15 à 16 par maison et 8 à 9 par ménage en moyenne !).



L'énumération des professions du « chef de famille » relève pour une bonne moitié de manouvriers (35) à côté de professions manuelles comme serrurier (4), tanneur (4), jardinier (3), cordonnier (2), etc.

Les habitations sont le plus souvent très mal éclairées et n'abritent ni salle d'eau ni WC, la toilette est effectuée dans la cuisine, sans eau courante et les latrines sont généralement constituées d'une fosse située dans le jardin ou la cour.

La toute fin du XIX^e siècle et le tout début du XX^e siècle sont marqués à Langres par une véritable petite révolution qui va non seulement bouleverser le paysage urbain de la ville, modifiant les schémas centenaires de certains quartiers comme celui de la cathédrale ou de la partie sud de la vieille ville, mais également impacter la vie quotidienne des Langrois. Elle est le résultat de la prise en compte des progrès techniques, de la prise en considération des avancées dans le domaine de l'hygiène publique, mais également la conséquence de choix politiques effectués aux niveaux national et local.

De nouveaux bâtiments viennent bousculer le paysage et la vie quotidienne des langrois. Sont ainsi successivement inaugurés en :

- 1896 : l'établissement de bains ;
- 1901 : l'abattoir municipal ;
- 1902 : l'Hôtel des Postes Télégraphes et Téléphones ;
- 1904 : l'école de filles du Boulevard ;
- 1905 : l'Hôtel de la Caisse d'Épargne.

L'ESSOR DE L'HYGIÉNISME ET SES CONSÉQUENCES

Au XIX^e siècle, comme dans les siècles précédents, la population n'est pas épargnée par de grandes épidémies (choléra, tuberculose, etc.). À l'intervention ponctuelle de l'État face à chacune de ces crises sanitaires, se substitue peu à peu une stratégie à plus long terme que l'on peut qualifier de politique de « santé publique ». Les découvertes de la fin du XIX^e siècle concernant la propagation des maladies (en 1880 : mise en évidence des « germes » qui sont à l'origine du choléra et de la typhoïde) poussent les autorités à prendre des décisions et à édicter un certain nombre de règles qui vont avoir des conséquences y compris au niveau de l'architecture et de l'urbanisme. Que ce soit au niveau national - ou au niveau local dans les « Conseils d'Hygiène Départementaux » - des architectes et des ingénieurs rejoignent progressivement les médecins, vétérinaires et pharmaciens dans les structures mises en place pour édicter les nouvelles règles d'hygiène publique et éventuellement contrôler leur application.

L'accent est particulièrement mis sur la qualité de l'eau et l'évacuation des eaux usées, à la fois dans un souci de prévention des épidémies transmises par cette ressource, mais également pour permettre de développer l'hygiène en général et corporelle en particulier (idée que la propreté est liée à la moralité : nettoyer le corps, c'est nettoyer l'esprit...)

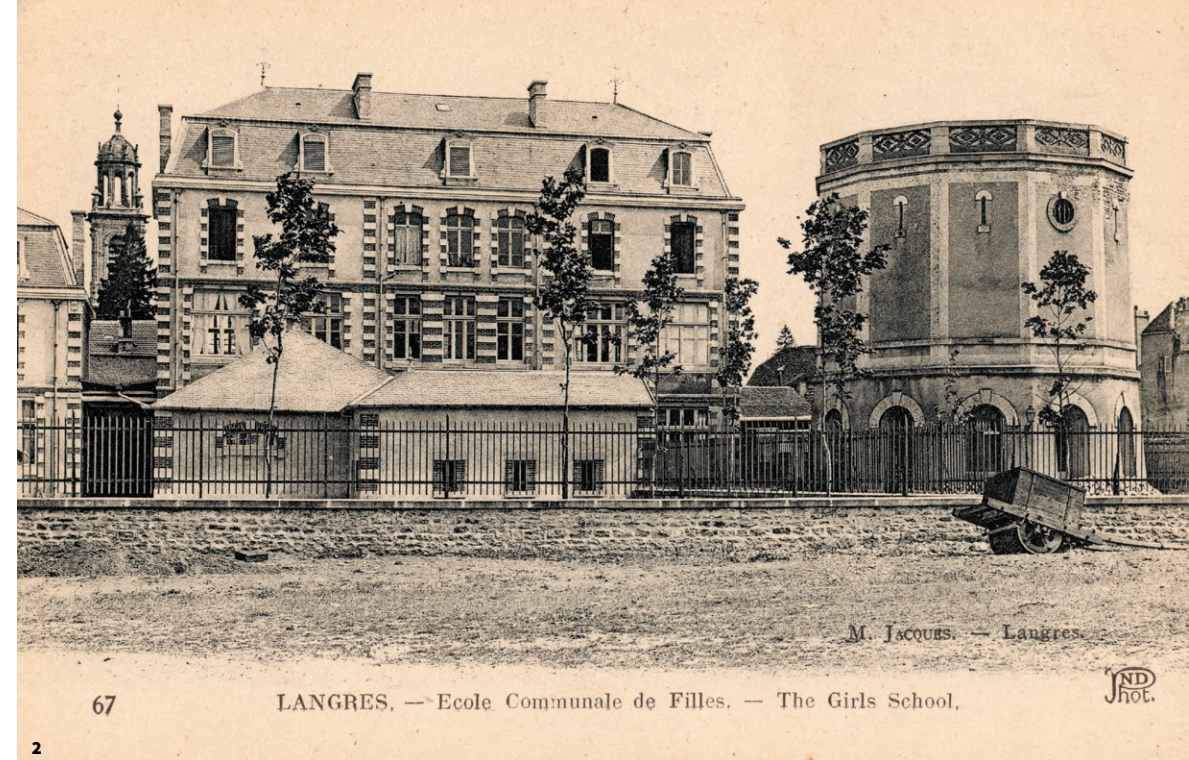
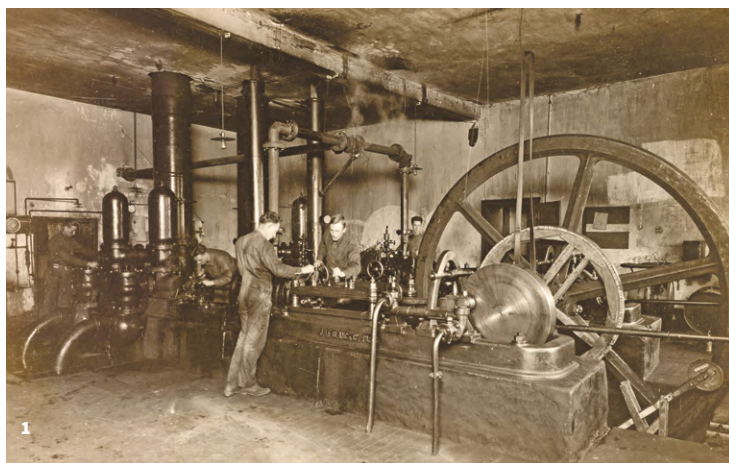
Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, pour accéder à l'eau, en dehors des fontaines situées hors des remparts, les langrois n'ont à leur disposition que des citernes recueillant l'eau de pluie ou des puits creusés jusqu'à la couche d'argile située sous le socle calcaire du plateau rocheux. Mais ces eaux de très mauvaise qualité sont susceptibles de transmettre des maladies graves.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la prise de conscience que l'eau constitue l'un des principaux vecteurs d'infections pousse les municipalités de la plupart des villes de France à mettre en place des systèmes de distribution d'eau potable.

1. Pompe élévatoire à l'intérieur de l'usine de relevage du faubourg de Brevoines. Photographie. Lt. Sears, S.C. 11 janvier 1919. National Archives USA.

2. Château d'eau place Bel'Air. Carte postale. Après 1904. Coll particulière.

3. Borne-fontaine du quartier de Sous-Murs. Capture d'écran du film *Langres 1925*. Société Natura Film de Paris. Coll Office de Tourisme du Pays de Langres.



DÉMOCRATISER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

À Langres dès les années 1840, à la fois sous la pression des habitants réclamant par pétitions l'accès à une eau de meilleure qualité et sous l'influence des idées hygiénistes qui commencent à se répandre au-delà du cercle restreint des médecins ou des vétérinaires, une première étude est lancée pour mettre en place un réseau d'eau potable qui couvrirait les besoins des habitants de la ville et des faubourgs.

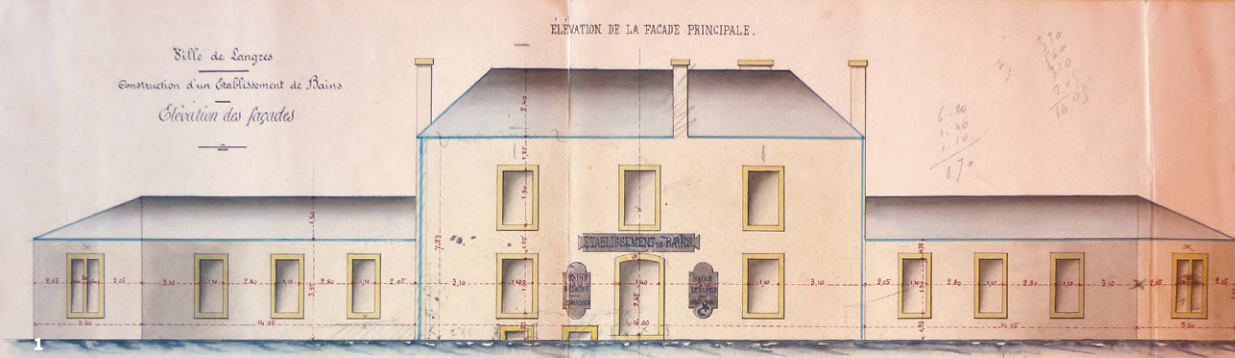
Mais il faut attendre 1877 pour qu'un projet prenne réellement corps, la Ville accordant alors une concession à M. Vallée-Poussin, ingénieur parisien, pour une période de 50 ans moyennant le paiement par la Ville d'annuités, avec un cahier des charges qui prévoit :

- un captage d'eau au niveau des sources de l'Arbelotte ;
- la construction dans le faubourg de Brevoines d'une usine de relevage pour amener cette eau jusqu'à un château d'eau à ériger en ville ;
- la mise en place d'un réseau de canalisations de circulation de l'eau à travers la ville ;
- l'établissement de 40 bornes-fontaines publiques avec robinet d'arrêt et portant les armoiries de la Ville.

Après un certain nombre de désaccords et de modifications portant sur le contrat passé entre la Ville et le concessionnaire (la Ville impose, en particulier, que le château d'eau soit construit dans la zone Bel'Air pour des raisons de sécurité, alors que M. Vallée-Poussin envisage de le faire au point le plus haut de la ville, à savoir l'actuelle place du Centenaire, derrière le musée), le projet est complètement réalisé dans la dernière décennie du XIX^e siècle.

Après 1900, la Municipalité dénonce la concession accordée à la société privée qui gère l'alimentation en eau, lui reprochant de ne pas entretenir le réseau existant et de ne pas le développer. La gestion du service des eaux devient dès lors communale.





1. Projet d'établissement de bains à Langres.
Eugène Durand, architecte-
voyer de la Ville de
Langres, 1895. Archives
Départementales
de la Haute-Marne (ADHM).

**2. Tarifs des prestations
proposées à l'établissement
de bains de Langres.** 1906.
ADHM.

**3. Projet d'affectation des
terrains militaires déclassés
de Bel'Air.** En plus de
l'établissement de bains (déjà
construit), ce plan détermine
l'emplacement des futurs
abattoirs et les deux lots à
bâtir occupés ultérieurement
par l'école du Boulevard.



LES BAINS-DOUCHES

Au niveau national, les nouvelles préoccupations concernant l'hygiène corporelle de la population se matérialisent par la construction de bains-douches. Dans certaines villes, l'initiative vient soit de sociétés de bienfaisance (les « Œuvres »), soit de Caisses d'Épargne, soit de privés. Mais à Langres, c'est la Municipalité qui fait construire en 1896 un bâtiment où tout un chacun ou chacune peut aller prendre une douche ou un bain moyennant le paiement d'une somme assez modique. Le projet est confié à l'architecte-voyer Eugène Durand qui vient d'exécuter de main de maître la reconstruction de l'Hôtel de Ville à la suite de l'incendie de 1892.

Le bâtiment des bains-douches comprend un corps central abritant le hall d'accueil au rez-de-chaussée et le logement du gardien au 1^{er} étage. Sur ce bâtiment central viennent s'articuler deux ailes, une pour les hommes une pour les femmes, où se trouvent les cabines de douches et les baignoires.

Ces bains-douches sont encore utilisés dans les années 1970 car, à cette époque, un grand nombre de maisons de la vieille ville ne dispose toujours pas de salle de bain.

Le bâtiment est désaffecté puis démolé en février 1993.

15 Mars 1906

BAINS DE LANGRES

PRIX-COURANT

PRIS A L'ÉTABLISSEMENT	PAR Abonnement 6 cabots	SUPPLÉMENT
BAIN SIMPLE ORDINAIRE. 0 80	4 50	SAVON LÉGER 0 20
— ALCALIN ou carbonaté . 1 20	6 75	CARBONATE 0 40
— SON ORDINAIRE . . 1 20	6 75	SON 0 40
— SEL MARIN . . . 1 50	8 50	SEL MARIN, 2 K ^g . . . 0 70
— BARÈGE ORDINAIRE 1 50	8 50	BARÈGE 0 70
— AMIDON 1 60	9	AMIDON 0 80
— ALCALIN PARFUMÉ. 1 60	9	ALCALIN PARFUMÉ . . 0 80
— SON SAVONNEUX . 1 80	10 50	SON SAVONNEUX . 1 fr et 1 10
— BARÈGE sans odeur . 1 90	11	BARÈGE SANS ODEUR . 1 10
— PENNÉS 2 »	11 50	PENNÉS 1 20
HYDROTHERAPIE	par 6 cabots	BAIN DE SIÈGE 0 80
DOUCHE froide en pluie 0 80	4 50	LINGER
— au jet . 1	5 50	FOND DE BAIN 0 30
— chaude en pluie 1	5 50	PERGNOIR 0 25
— au jet . 1 20	6 75	SERVETTE 0 10

Savons et Parfumerie fine

LOCATION D'APPAREILS

BAIGNOIRES	BAINS DE SIÈGE
POUR UNE JOURNÉE . . . 0 75	POUR UNE JOURNÉE . . . 0 40
POUR PLUSIEURS JOURS . 0 50	POUR PLUSIEURS JOURS . 0 25

NOTA. — Les personnes ayant à se servir de produits pouvant altérer les baignoires, sont instamment priées de prévenir à la Caisse, ou, moyennant un supplément de 30 centimes, on leur fera donner une baignoire spéciale; faute de prévenir au bureau elles, seraient responsables des dégâts causés par ces produits.

(L'Établissement est parfaitement chauffé l'hiver)

DIMANCHES & FÊTES FERMÉ A MIDI

Langres — Imp. Lesclapart

LA QUALITÉ SANITAIRE DES VIANDES

Au cours du XIX^e siècle, les réglementations qui se mettent en place concernant la qualité sanitaire des viandes vendues pour la consommation ne peuvent s'appliquer que par la construction d'abattoirs qui seuls permettent de rationaliser, d'une part l'inspection de la bonne santé des bêtes sur pieds, et d'autre part le respect des règles d'hygiène dans l'abattage des animaux, dans la découpe des viandes et des abats.

Dans les villes, on assiste déjà dans la première moitié du XIX^e siècle à un déclin des « tueries » particulières où bouchers et charcutiers abattent et dépècent dans une cour, dans un hangar, voire même parfois dans la rue.

À Langres en 1832 « *considérant que les tueries établies dans les rues les plus étroites et les moins aérées de la ville, peuvent à chaque instant devenir le centre d'une épidémie* » la Municipalité décide de l'installation d'un abattoir dans les anciennes écuries de la Ville (rue Surcoure sur l'actuel boulevard de Lattre de Tassigny, près de la porte des Terreaux). Mais, dès le milieu du XIX^e siècle, l'abattoir municipal s'avère sous-dimensionné par rapport aux besoins.

LE PROJET D'ABATTOIR À LANGRES

L'emplacement d'un nouvel abattoir est alors âprement débattu et plusieurs lieux sont envisagés, tous en dehors de l'enceinte de la ville compte-tenu des nuisances incontournables engendrées par ce type d'établissement. Mais les choix sont limités par les contraintes liées à la présence de nombreux terrains militaires à proximité de la vieille ville.

Finalement, en 1890, l'armée décline et vend à la Ville la zone au sud de la cité : l'actuelle place Bel'Air et ses environs. Cela permet en 1893 à la Municipalité de choisir une partie de cette zone, au sud-ouest de la cité, pour y construire un nouvel abattoir. L'élaboration et l'étude du projet sont confiés à Isidore Kessler, architecte-voyer de la Ville, qui s'appuie sur les récentes innovations en matière d'agencement des abattoirs fortement tributaires des nouvelles notions d'hygiène et de salubrité publique. Le projet est validé en 1898 et le nouvel abattoir est inauguré en 1901. Désormais, suivant le « Règlement général » adopté par la Ville, « *Il est défendu aux bouchers, charcutiers et revendeurs d'abattre et d'habiller aucune pièce de bétail (bœuf, vache, taureau, cheval, veau, mouton, agneau, chèvre, chevreau, porc et porcelet) dans la ville de Langres et sa banlieue, ailleurs qu'à l'abattoir de la ville* ».

UNE RATIONALISATION AU SERVICE DE L'HYGIÈNE

L'ensemble des bâtiments est entièrement clos par une enceinte afin d'empêcher d'éventuelles fuites d'animaux.

Le bâtiment principal est constitué par le « hall des bouchers » qui se trouve au centre de l'ensemble et qui en occupe la plus grande surface. Il se compose de deux corps de bâtiments parallèles séparés par un hall central (la « cour de travail ») couvert d'une verrière.

Chacun de ces deux bâtiments latéraux est divisé en cinq cases d'abat directement accessibles depuis l'extérieur par les côtés nord et sud des bâtiments. Elles sont séparées de la « cour de travail » par des murs qui s'arrêtent à 3 mètres de haut pour favoriser la ventilation. C'est dans la « cour de travail », bien éclairée par la verrière centrale et dont le sol est en pente pour faciliter l'écoulement des fluides, qu'opèrent les bouchers pour l'abattage et la découpe.

Les carcasses sont ensuite transportées dans les cases d'abat munies de treuils et de râteliers à crochets.

Le fonctionnement de l'abattoir nécessite d'avoir à disposition une grande quantité d'eau pour le travail des bouchers et des charcutiers (nettoyage de la viande, nettoyage des locaux, etc.) ainsi que pour l'alimentation en eau du bétail (un abreuvoir, encore présent, est construit contre le mur nord de l'enceinte). L'approvisionnement est assuré par le château d'eau tout proche, aménagé place Bel'Air lors de l'installation du réseau d'alimentation de la ville en eau potable. Les préoccupations du concepteur de l'abattoir concernent aussi l'évacuation des eaux usées et des déchets. Un réseau de canalisations aboutit à une conduite générale se déversant dans une prairie située au sud-ouest de la ville, en contrebas de l'abattoir, sur la rive droite de la rivière la Bonnelle.



1. LANGRES. - Les Nouveaux Abattoirs. Carte postale. Après 1901. Coll BMA.

2. Restitution 3D des anciens abattoirs de Langres - Intérieur du grand hall des bouchers. René Andréani.



UN PERSONNEL QUALIFIÉ

Les personnels directement attachés à l'abattoir et rémunérés par la Ville ne sont pas nombreux :

- un vétérinaire-inspecteur, directeur de l'abattoir, chef de service ;

- un préposé à l'abattoir chargé du gardiennage et du respect du règlement intérieur par les utilisateurs de l'abattoir ;

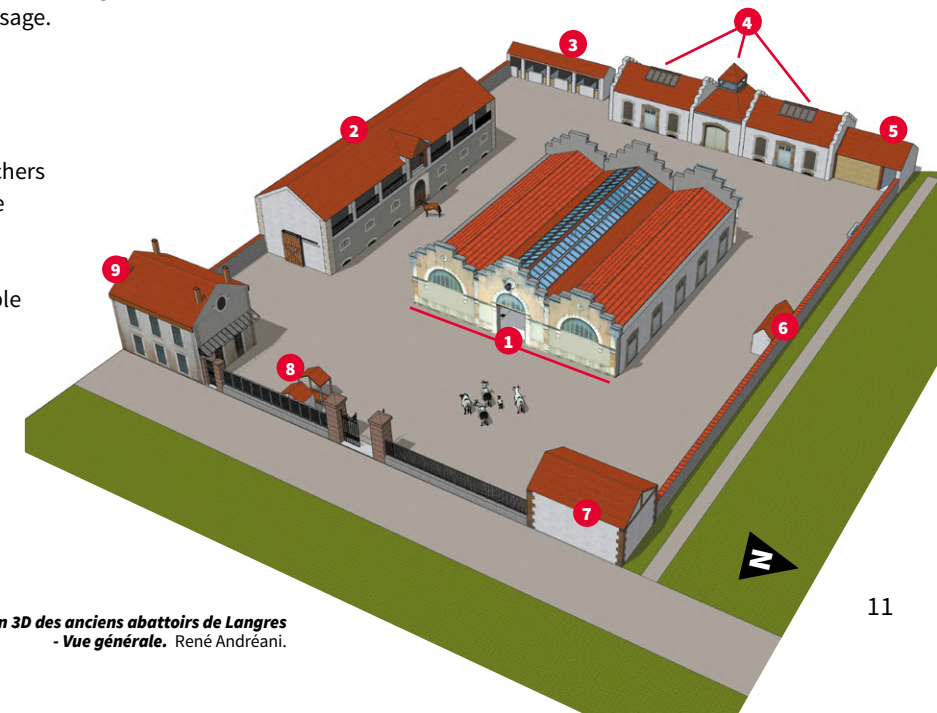
- un préposé à l'octroi chargé en particulier de peser les viandes débitées sur place et de les marquer (estampille) sous les ordres et en présence du vétérinaire-inspecteur.

L'abattage, le dépeçage et la découpe proprement dits sont réalisés par les bouchers et les charcutiers de Langres et leurs employés (peu après 1900 : 8 bouchers, 7 charcutiers et 4 tripiers). Ce sont eux qui doivent également nettoyer les locaux après usage.

Pour avoir le droit d'utiliser les équipements de l'abattoir, bouchers et charcutiers doivent acquitter à la Ville une taxe calculée à partir du poids de viande abattue (deux centimes par kilogramme).

En 1966, l'abattoir déménage dans le quartier des Franchises. En 1970, la caserne de pompiers s'installe dans les anciens locaux après un certain nombre d'aménagements, dont la démolition des bâtiments situés à l'arrière, côté ouest (hall des charcutiers, porcherie).

- 1 Grand hall des bouchers
- 2 Bouverie et bergerie
- 3 Porcherie
- 4 Hall des charcutiers
- 5 Entrepôt combustible
- 6 Latrines
- 7 Remise
- 8 Bascule
- 9 Bureaux logements des employés



Restitution 3D des anciens abattoirs de Langres - Vue générale. René Andréani.

LE RENOUVEAU DU SYSTÈME ÉDUCATIF : ÉCOLES ET COLLÈGES LAÏQUES

Après la chute du Second Empire et la proclamation de la République, la Chambre des députés est, à partir de 1876, dominée par les Républicains et les Radicaux anticléricaux. À partir de ces années-là, alors que l'enseignement est encore presque exclusivement aux mains de l'Église, une série de lois va dans le sens d'une laïcisation des établissements scolaires. Elles aboutissent à la loi de 1904, interdisant à toutes les congrégations d'enseigner.



LE PROCESSUS DE LAÏCISATION

À Langres dès 1878, l'école de la rue Tassel, tenue par des religieux, est laïcisée avant d'être supprimée en 1880 et remplacée par une nouvelle école laïque place Jean-Duvet (dans les locaux de l'actuelle médiathèque). En 1884 la laïcisation concerne l'école des Chavannes et en 1887 l'école de filles rue Gambetta.

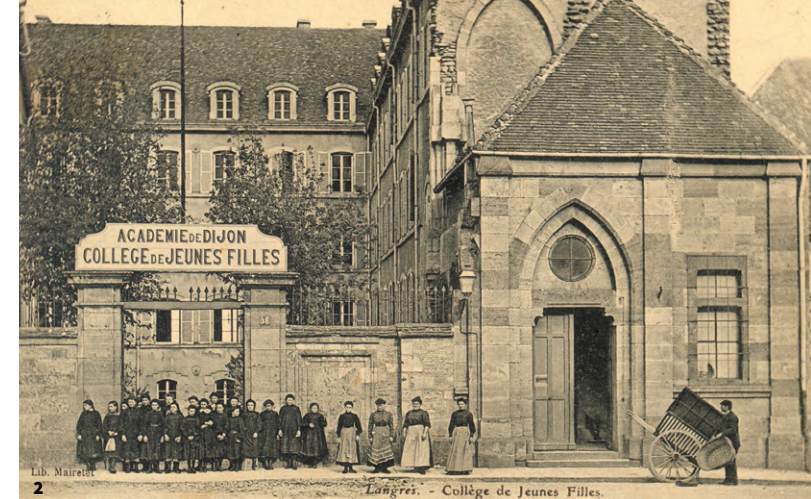
En 1902 est créée une école publique d'agriculture d'hiver (de décembre à mars), dépendant du collège de Langres et destinée aux fils d'agriculteurs de 13 à 18 ans (l'effectif fluctuant atteint les 29 élèves en 1903).

1. LANGRES. - L'École des Filles et la Crèche. Carte postale. Après 1904. Coll particulière.

Dans le courant du XX^e siècle, la toiture a été modifiée et la lucarne supprimée.

2. Langres. - Collège de Jeunes Filles. Carte postale. Après 1907. Coll particulière.

3. Plaque commémorative à l'intérieur de l'ancienne école du Boulevard. Photo S. Riandet, Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire. 2022.



L'ÉCOLE DU BOULEVARD

En 1904, à l'initiative de la Ville, est construite sous la direction de l'architecte-voyer Isidore Kessler une école laïque de filles, « l'école du Boulevard », le long du boulevard de la République ouvert par l'armée en 1855. Cette construction est rendue possible par le déclassement militaire et la vente à la Ville de la zone Bel'Air.

Le grand bâtiment (est) accueille les classes maternelles et primaires, l'autre bâtiment (ouest) abrite la crèche et la cantine. Dans ces deux édifices, les salles communes sont percées de larges baies couvertes de linteaux métalliques, apportant ainsi la lumière et l'aération nécessaires au respect des récentes normes hygiénistes. Les logements des instituteurs se trouvent au dernier étage.

Ce fut la première école construite ex nihilo par la Municipalité républicaine. La taille des bâtiments, leur visibilité à l'entrée principale de la ville - alliées au fait qu'elle était destinée à des filles - marque de façon spectaculaire la nouvelle politique mise en place au niveau national : une école laïque et ouverte à toutes et à tous. Elle ferme en 1959 après la construction de l'école Bel'Air.

La nouvelle politique en matière d'enseignement est aussi marquée, à Langres, par la création en 1905 d'un collège de jeunes filles, le premier dans le département de la Haute-Marne. Il s'installe dans les anciens bâtiments des Dames de Saint-Maur (place Jean-Duvet).



LES PROGRÈS TECHNIQUES ET LA POURSUITE DU DÉSENCLAVEMENT

Langres bénéficie, depuis 1857, de l'achèvement de la ligne de chemin de fer Paris-Mulhouse, complétée en 1887 par la construction de la voie à crémaillère reliant la ville haute à la gare située près de 130 m plus bas. Elle est également concernée par la construction du canal « de la Marne à la Saône » (dénommé aujourd'hui « entre Champagne et Bourgogne ») qui passe au pied de la ville et l'aménagement des quatre lacs-réservoirs nécessaires à son alimentation en eau.

L'ESSOR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le télégraphe électrique, qui permet le transport d'informations sous forme de signaux Morse par des câbles conducteurs d'électricité, apparaît et se déploie à partir du milieu du XIX^e siècle, à commencer par les États-Unis, suivis rapidement par certains pays d'Europe dont la France qui compte en 1854 un réseau câblé de plus de 9 000 km. Désormais, l'information circule plus vite que les hommes et même plus vite que leurs véhicules, comme le train.

C'est une véritable révolution qui, en augmentant de façon spectaculaire la rapidité de transmissions d'informations, impacte particulièrement le domaine financier, les relations industrielles et commerciales mais également la presse écrite (création d'agences de presse relayant les informations).

En 1879 est créé en France le « Ministère des Postes et des Télégraphes ». Désormais, c'est du bureau de Postes que le particulier peut envoyer un télégramme. Le trafic télégraphique va connaître une progression considérable : en France, en 1880 on compte déjà environ 200 000 km de lignes télégraphiques et dans la seule année 1900 seront envoyés 36 millions de télégrammes !

En 1889, l'État nationalise le système téléphonique encore embryonnaire et le rattache au « Ministère des Postes et Télégraphes » qui devient le « Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT) ».

Pour utiliser les services du télégraphe, l'expéditeur dépose un texte rédigé sur papier au bureau de Postes et acquitte les frais d'envoi calculés au nombre de mots. Une fois transcrit en signes Morse véhiculés par les lignes télégraphiques, le bureau de Postes le plus proche du domicile du destinataire retranscrit les signaux en mots et, au final, le télégramme sur support papier est distribué par le facteur au cours de sa tournée postale ordinaire.

Ce dispositif impose que les liaisons entre les bureaux de Postes soient établies en passant par des « centrales » où des opérateurs (ou des opératrices) assurent manuellement l'interconnexion des lignes entre elles et la transcription de signaux électriques en messages écrits (ou inversement).

Le nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes (26 octobre 1902). Carte postale. 1902. Coll BMA.

Éditée à l'occasion de l'inauguration, cette carte postale montre l'Hôtel des postes encore en travaux.

L'HÔTEL DES POSTES

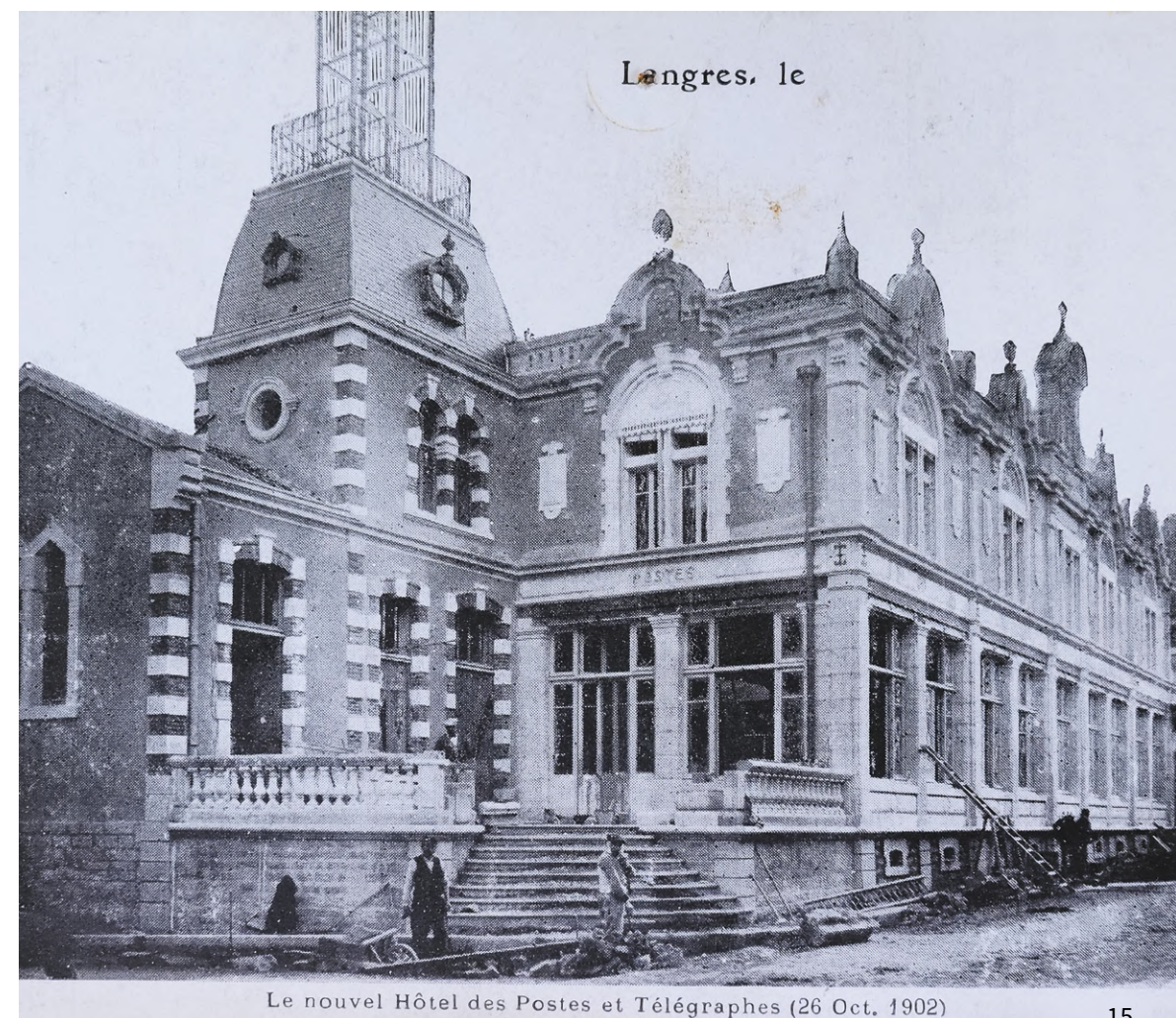
L'Hôtel des Postes, Télégraphes et Téléphones qui se construit à Langres à partir de 1900 abrite de ce fait deux bâtiments mitoyens mais distincts : le plus vaste pour l'accueil du public et le traitement du courrier-papier, le second réservé au central télégraphique et téléphonique.

À l'initiative et avec le financement de la Ville de Langres, les bâtiments sont construits à la place d'une maison canoniale vendue à la Ville en 1900. L'architecte choisi est l'architecte-voyer de la Ville Jean-Isidore Kessler qui adopte un parti pris très moderne pour l'époque, à la fois dans

le style des bâtiments mais également dans les matériaux : une alliance de brique, de pierre et de métal.

L'édifice lui appartenant, ce sont les armoiries de la Ville qui figurent en haut de la façade sur rue. Elle les loue à l'État pour 40 ans.

L'Hôtel des Postes, Télégraphes et Téléphones est inauguré en grande pompe le 26 octobre 1902 par Léon Mougeot, alors ministre, ancien maire de Langres, qui prononce un discours à la gloire de ce « symbole d'un nouveau siècle ».



Le nouvel Hôtel des Postes et Télégraphes (26 Oct. 1902)



1. LANGRES COMMERÇANT. - Place Diderot. Carte postale. Vers 1900. Coll BMA.

Le nouveau bâtiment du Crédit Lyonnais a remplacé celui de la Compagnie Singer visible sur cette carte postale.

2. LANGRES. -Place Jean-Duvet - Le Collège de Filles. La Banque Wilfried Audibert. Carte postale. Vers 1900. Coll particulière.

L'ANCRAGE LOCAL DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

À côté des grandes banques nées dans la première moitié du XIX^e siècle, essentiellement basées à Paris, aux mains de grandes familles qui utilisent les capitaux confiés par leurs familles et de riches relations pour financer le commerce international, les assurances maritimes, les crédits au pouvoir royal, apparaissent à partir de 1860 dans la plupart des villes des banquiers locaux. Au début de la III^e République, en 1871, on en compte plus de 2 000. C'est un milieu complexe, hiérarchisé mais disposant en général de moyens assez limités.

ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE

À Langres, à la fin du XIX^e siècle, il existe deux banques de ce type : celle de Walter, rue de la Tournelle et celle d'Audibert, sur l'actuelle place Jean-Duvet (bâtiment installé dans la cour de l'actuelle école Jean-Duvet). Cette dernière sera mise en faillite en 1908 pour banqueroute et escroquerie.

Dans le même temps, les grandes banques (le CIC existe au niveau national depuis 1859, le Crédit Lyonnais est créé en 1863 et la Société Générale en 1864) mettent en œuvre l'innovation majeure, qui va permettre de drainer l'épargne nationale. Ils partent à la chasse aux dépôts en imitant les grandes banques anglaises et établissent de véritables réseaux d'agences.

À Langres, en 1902, le Crédit Lyonnais s'installe sur la place Diderot en faisant construire un nouveau bâtiment au coin de la rue Jean-Roussat, à la place de l'ancien magasin Singer.

À la fin du XIX^e siècle, les banques se montrant peu intéressées par des prêts en direction des activités de l'agriculture, l'État est amené à favoriser la création de sociétés de crédit agricole (lois de 1894 et 1899).

À Langres, la « Caisse de Crédit Agricole » s'installe en 1901, place Diderot, en face du collège, dans une partie des locaux de la Maison de l'Agriculture où se trouvent déjà réunis certains organismes liés au monde agricole. Aujourd'hui, l'agence du Crédit Agricole en occupe la totalité.





LANGRES qui s'en va. - Maison canoniale démolie en 1904, pour la construction de l'Hôtel de la Caisse d'Epargne

1. LANGRES qui s'en va. - Maison canoniale démolie en 1904, pour la construction de l'Hôtel de la Caisse d'Epargne. Carte postale. Après 1904. Coll particulière.

2. LANGRES - Le nouvel Hôtel de la Caisse d'Epargne. Carte postale. 1905-1906. Coll BMA.

Cliché pris avant la fin des travaux.



A. Veyssière, phot.-édit.

LA SINGULARITÉ DES CAISSES D'ÉPARGNE

Parallèlement au développement des banques, une autre structure financière très particulière se met en place à Paris dès 1818 : la Caisse d'Épargne. À l'origine, contrairement aux autres banques, elle a pour objectif de collecter l'épargne des « petites gens ».

Dès la première moitié du XIX^e siècle, des Caisses d'Épargne sont créées dans de nombreuses villes de France. Elles sont à but non lucratif et reversent les sommes récoltées à la Caisse des Dépôts nationale (Trésor Public).

L'esprit qui règne à l'origine parmi les créateurs et administrateurs (tous bénévoles) de ces Caisses d'Épargne est empreint de considérations paternalistes et morales : plutôt que dépenser son argent à la taverne il faut inciter l'ouvrier, l'artisan, le domestique, à épargner (même de petites sommes).

Elles sont gérées par un Conseil d'Administration présidé en général par le Maire et constitué essentiellement de notables de la ville.

C'est en 1835 qu'est créée la Caisse d'Épargne de Langres. N'ayant pas ses propres locaux, elle est successivement hébergée :

- dans une salle de l'Hôtel de Ville de 1835 à 1874 ;

- au n°5 de la rue Lelièvre de 1874 à 1880 ;

- place Abbé-Cordier de 1880 à 1905.

Mais avec la loi du 20 juillet 1895, les Caisses d'Épargne « sont autorisées à employer leur fortune personnelle en acquisition ou construction des immeubles nécessaires à l'installation de leurs services ».

C'est à partir de cette date que dans toute la France, on assiste à la construction d'hôtels de la Caisse d'Épargne. Des bâtiments le plus souvent placés à des endroits stratégiques des centres-villes, près des cathédrales comme ce fut le cas à Langres, souvent imposants, construits dans un style et avec des matériaux qui veulent inspirer confiance et prospérité aux petits épargnants.

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE LANGRES

Chaque Caisse d'Épargne est administrée de façon autonome, ce sont les Conseils d'Administration qui lancent des concours d'architectes et choisissent le lauréat, d'où la diversité des styles adoptés suivant les régions et les villes.

À Langres en 1903, la Ville acquiert l'ancienne maison canoniale Grandjean alors située au coin sud-ouest de la cathédrale. Cela lui permet de mener une politique d'urbanisation du quartier sud de la cathédrale avec :

- le dégagement au sud-ouest de la façade de la cathédrale par l'ouverture de la rue Cardinal de la Luzerne ;
- la rectification de la place Henryot (actuelle place Jeanne-Mance) ;
- la construction du bâtiment de la Caisse d'Épargne.

La conception et la direction des travaux de l'Hôtel de la Caisse d'Épargne sont confiées à Charles Danne, architecte à Dijon. La première pierre est posée le 27 mai 1905 et l'établissement est ouvert au public en 1906.

Le modèle choisi pour Langres s'apparente à celui de l'immeuble parisien haussmannien auquel il emprunte l'allure générale du bâtiment et la superposition de niveaux de moins en moins élevés au fur et à mesure que l'on monte. Entièrement construit en pierre de taille, le décor extérieur est très chargé, contribuant à lui donner un aspect « cossu », sans doute rassurant pour les épargnants.

Le public est accueilli dans le grand hall à colonnes du rez-de-chaussée, accessible par la grande porte d'entrée placée à l'angle des deux ailes du bâtiment.

Un escalier monumental est réservé aux administrateurs lorsqu'ils se rendent dans la très vaste salle du Conseil située au premier étage.

Le succès de la formule proposée auprès des épargnants (petits et moyens) va concerner la Caisse d'Épargne de Langres qui comptera :

- en 1851 : 740 possesseurs de livrets (dont 184 domestiques, 110 ouvriers, 17 employés, 50 militaires, etc.) pour 213 000 Francs ;
- en 1885 : 10 974 livrets pour 9 millions de Francs.

1. Caisse d'Épargne - Fronton aux armes de la Ville de Langres. Photo S. Riandet, Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire. 2008.

2. Caisse d'Épargne - Escalier monumental donnant initialement accès à la salle du Conseil. Photo S. Riandet, Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire. 2020.

3. « Maison Kessler » rue Pierre-Durand à Langres - Décor de faïence à motif floral. Photo S. Riandet, Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire. 2022.

4. « Maison Kessler » rue Pierre-Durand à Langres. Photo S. Riandet, Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire. 2022.



JEAN-ISIDORE KESSLER

LANGRES - Octroi de la porte des Moulins. Carte postale. Après 1909. Coll. BMA.



Né en 1852 à Dolleren dans le Haut-Rhin d'un père tisserand, lui-même fils de journalier, Jean-Isidore suit la famille Kessler lorsqu'elle déménage à Bussières-lès-Belmont en Haute-Marne après la guerre de 1870. En 1874, il épouse Marie Mansotte, originaire de Chaudenay.

À Bussières, le jeune homme occupe le poste d'agent-voyer cantonal jusqu'en 1882, puis il part seul pour l'Algérie dans le cadre de ses fonctions, d'abord à Alger en 1888, puis à Tizi Ouzou en 1889 où il reste jusqu'au mois d'avril 1897. De retour en France, il s'installe à Langres avec sa femme et ses deux filles.

Dès lors, il occupe à la suite d'Eugène Durand le poste d'architecte-voyer au sein de l'administration municipale et se voit confier la gestion des travaux de voirie, du chemin de fer à crémaillère, ainsi que des projets de construction et d'aménagement (dont le nouvel octroi de la porte des

Moulins en 1909, en supplément des projets évoqués précédemment).

En 1899, il est également nommé surveillant local des travaux des édifices diocésains de Langres, fonction supprimée en 1905 avec l'adoption de la loi de séparation de l'Église et de l'État.

En 1904, il acquiert deux bâtiments situés dans la rue Pierre-Durand et y apporte des modifications pour y installer sa résidence. Résolument moderne pour l'époque, l'ensemble propose un style Art Déco utilisant des ornements en faïence et un bow-window, tranchant ainsi avec l'architecture plus conventionnelle intra-muros.

Décédé dans sa maison en 1914, Jean-Isidore Kessler a indubitablement marqué l'urbanisme langrois. Il lègue à la postérité des bâtiments d'une conception rationaliste et d'un style architectural en prise directe avec son époque.

PLAN DE SITUATION



- 1 Ancien établissement de bains (disparu)
- 2 Abattoir municipal
- 3 Hôtel des Postes Télégraphes et Téléphones
- 4 École de filles du Boulevard
- 5 Hôtel de la Caisse d'Épargne
- 6 « Maison Kessler »

Office de Tourisme du Pays de Langres
Square Olivier-Lahalle
52200 LANGRES
Rens. : 03 25 87 67 67 - info@tourisme-langres.com

« POUR MOI, JE SUIS DE MON PAYS ».

Denis Diderot, Lettres à Sophie Volland, 12 août 1759

Pour tout renseignement :

Service Patrimoine Pays d'art
et d'histoire
Maison du Pays de Langres
Square Olivier-Lahalle
52200 LANGRES
Tél. : 03 25 86 86 20
Courriel : patrimoine@langres.fr

Langres appartient au réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Le ministère de la Culture, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Dijon, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dole, Troyes et Châlons-en-Champagne bénéficient de l'appellation Villes d'art et d'histoire.

Le service d'animation du

patrimoine coordonne les initiatives du label Pays d'art et d'histoire porté par le PETR et la Ville de Langres, en collaboration avec la DRAC Grand Est. Il propose toute l'année des animations pour les Langrois, les visiteurs et les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Textes : René Andréani, Guide-conférencier.

Remerciements : Claude Bridoux.

Relecture : D. Covelli, S. Riandet, F. Beligny et A. Braussaud (service Patrimoine PAH) / G. Prost et A. Vaillant (service Patrimoine Inventaire).

Photo de couverture : *Vue générale des Écoles Communales (côté Sud)* – Carte postale. Après 1904. Collection particulière.

Maquette : ChromeHello inspiré de la charte graphique conçue par DES SIGNES studio Muchir Desclouds 2015.

Impression : Imprimerie du Petit-Cloître, Langres-Chaumont

Édition 2022

